



Réf : 3_guelmim_16_1

Titre : nouvelle liaison aérienne Casablanca-Guelmim-Tan Tan

Guelmim et Tan Tan reliées par avion

Leïla Hallaoui

Une nouvelle liaison aérienne Casablanca-Guelmim-Tan Tan est opérationnelle depuis hier. L'exploitation de la ligne est assurée dans le cadre d'une convention entre Regional Air Lines et le Conseil régional de Guelmim-Smara.

Une ligne aérienne et beaucoup d'ambition. Guelmim et Assa-Zag combinent les ingrédients d'un développement assuré. Et pour cela, l'ouverture d'un accès aérien vers la province de Guelmim, le premier du genre, s'est avérée une urgence pour permettre à la région de «se départir» du cloisonnement géographique. C'est chose faite, puisque la ligne Casablanca-Guelmim-Tan Tan de la Regional Air Lines est opérationnelle depuis hier. Un événement qui a été d'ailleurs célébré en grande pompe, mardi 26 décembre, par toute une délégation ministérielle. «On ne peut pas parler de développement de l'investissement privé s'il n'y a pas de lignes aériennes suffisamment développées», déclare Ahmed Hajji, directeur général de l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du sud. C'est une évidence, mais pour que cette ligne puisse atteindre l'objectif escompté, il ne faut pas oublier que le tarif du billet joue un rôle essentiel. Il a été fixé à 980 DH TTC aller et retour pour doper les ventes et donc garantir l'affluence des clients qui auront le choix entre trois jours pour effectuer ce vol : lundi, mercredi et vendredi. Cela permettra à certains de découvrir la région et à d'autres de se soulager du voyage éprouvant jusqu'à Agadir pour ensuite prendre un autocar jusqu'à Guelmim. C'est dans cette province où l'avion fera escale avant de reprendre son vol vers Tan Tan où cette ligne régionale marque son retour.

Pour assurer la «longévité» de la ligne après sa mise en place, une convention a été signée, à l'occasion de l'inauguration à Guelmim, pour renforcer son développement. Le ministère de l'Intérieur (Direction générale des collectivités locales), l'Agence du sud, la Région, les collectivités locales et l'Omnium marocain des pêches s'y engagent et fermement, car il n'est pas question que cette expérience soit vouée à l'échec. «Il y a eu deux expériences et on en a tiré les conséquences. Pour pouvoir faire fonctionner ces lignes, il faut les évaluer réellement et aller sur une durée plus grande. Notre partenaire, ne pouvant plus supporter le résultat négatif du départ, a préféré y mettre fin». Pour la ligne Casablanca-Guelmim-Tan Tan, plus de conditions sont réunies pour lui éviter le même sort. Il n'y a pas lieu d'en douter : «il n'y a absolument pas de problèmes, ça va fonctionner pendant deux ans. Ensuite, on procèdera à l'évaluation et on décidera de ce qu'il faut faire», assure M. Hajji. Evaluation et réévaluation, après la reprise de la liaison avec Tan Tan, ce sera au tour de Dakhla dans les mois à venir. Mais pour parler du développement, les lignes aériennes n'en représentent qu'un élément. Il faut bien les inscrire dans le cadre global de toutes les activités qui foisonnent à Guelmim et à Assa. INDH, mise à niveau urbaine, Initiative pour la promotion de l'emploi et le développement (IPED)... Les deux provinces ressemblent à un chantier ouvert où chaque quartier et douar se préparent pour le lancement et/ ou l'inauguration de projets. L'ouverture de la liaison en a donné l'occasion, puisque la délégation ministérielle en a visité une vingtaine.

Des conventions pour le développement

50.740.998 dirhams est le montant des conventions signées, mardi soir 26 décembre, à Guelmim dans l'objectif de soutenir le développement et la mise en place de la ligne aérienne Casablanca-Guelmim-Tan Tan, l'aménagement de l'aérogare de Guelmim, les projets de proximité de la commune urbaine de Guelmim, l'électrification des douars de Tata et l'élargissement de la route reliant Guelmim et la Plage Blanche. Pour la



province d'Assa-Zag, ce partenariat porte, entre autres, sur le soutien aux activités génératrices de revenus et à l'animation sociale, culturelle et sportive. Exemples: "Dar Al-Mouatine" d'Assa-Zag, élevage caprin par l'association pour le développement et la lutte contre la pauvreté et financement de plan d'actions de l'association Ksaba Assa.

Au niveau des routes rurales, Guelmim verra la réalisation de 223 km pour un montant de 129 MDH. A Assa-Zag, ce sont 348 km qui seront réalisés à hauteur de 200 MDH.

SOURCE : Aujourd'hui le Maroc : 28 - 12 - 2006